



ACADÉMIE
DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



60 ans d'ambition pour l'avenir

Académie de Reims – 1962-2022



60 ans d'ambition pour l'avenir

Académie de Reims – 1962-2022

SOMMAIRE

ÉDITO	4
CONNAITRE SON PASSÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR	5
1962 : l'impulsion est donnée	5
Une action orientée vers la réussite de l'élève	5
L'académie face aux nouveaux enjeux d'un monde en transition	5
SE SOUVENIR, PARTAGER ET SE PROJETER	8
Concours et appels à projets pédagogiques	8
La création de l'identité visuelle des 60 ans	8
Les figures inspirantes d'hier et d'aujourd'hui	8
Imaginer demain	8
Focus sur les actions labellisées dans les écoles et les établissements scolaires	9
Les temps forts de 2022	10
NOS PARTENAIRES	10
LE MEILLEUR SOUVENIR D'ÉCOLE	11
L'ACADÉMIE D'AUJOURD'HUI EN 60 CHIFFRES	12
60 ANNÉES AVEC LES RECTEURS	14
10 DATES CLÉS	15

ÉDITO



Créée le 1^{er} janvier 1962, l'académie de Reims fête ses 60 ans en 2022. Cet anniversaire est l'occasion de mettre en valeur l'ambition éducative que portent, depuis six décennies, les différents acteurs de l'académie avec le concours de ses partenaires, des collectivités territoriales et des élus. Guidée par la volonté et la responsabilité de permettre à chaque élève de se construire, de réussir et de s'émanciper, l'académie a su évoluer et s'adapter aux évolutions sociales, économiques et politiques de ces soixante dernières années.

Si la célébration du soixantenaire de l'académie permet de mettre en perspective notre action collective en évoquant les progrès et les initiatives qui ont forgé notre identité, cet anniversaire est aussi l'occasion de valoriser la diversité des projets et de souligner la cohérence des politiques mises en œuvre aujourd'hui à toutes les échelles de notre territoire. Les nombreuses actions inscrites dans le programme des 60 ans témoignent tout autant du dynamisme de l'académie que de l'engagement de ceux qui l'incarnent et la font vivre au quotidien.

Enfin et parce que l'année 2022 est aussi celle de l'écriture et de la publication du nouveau projet académique, les 60 ans de l'académie doivent aussi permettre d'esquisser ensemble des perspectives d'avenir. Des temps de réflexion et des espaces d'échanges permettront de porter un regard prospectif sur les enjeux d'une Ecole du XXI^e siècle qui accompagne, au-delà des déterminismes et des fragilités territoriales, tous les élèves à développer leurs pleines potentialités et leurs ambitions pour s'insérer dans un monde qui connaît d'importantes transitions.

Projets pédagogiques, expositions, conférences, témoignages et valorisation des actions éducatives rythmeront le cycle anniversaire qui se déploiera tout au long de l'année 2022. Organisés avec nos partenaires, ces rendez-vous sont autant d'occasions de mettre en lumière nos réalisations et nos valeurs.

Olivier Brandouy
Recteur de l'académie de Reims

CONNAITRE SON PASSÉ POUR CONSTRUIRE L'AVENIR

1962 : l'impulsion est donnée

L'histoire débute le 12 décembre 1961. La publication d'un décret annonce la naissance de l'académie de Reims afin d'harmoniser la carte des académies avec celles des circonscriptions d'action régionale.

Yves Séquillon, premier recteur, organise et structure l'administration académique accompagne l'essor de la scolarisation dans tous les ordres d'enseignement et fait accéder Reims au statut de ville universitaire.

Jusqu'au début des années 1990, les politiques éducatives initiées dans l'académie s'inscrivent dans un contexte de croissance des effectifs scolaires du second degré. Cette évolution est liée à l'allongement de la scolarité obligatoire et à l'effet des réformes qui modifient en profondeur l'organisation du système éducatif. Elle s'accompagne de la construction de nombreux collèges et lycées dans l'académie.



Roche R., Rectorat en construction, collection particulière, pas de date connue.

Une action orientée vers la réussite de l'élève

Si l'histoire de l'académie est liée à l'évolution des politiques éducatives nationales qu'elle décline sur son territoire, elle présente aussi ses propres spécificités, liées au contexte socio-économique régional. Les recteurs qui se succèdent dans l'académie impulsent différents chantiers stratégiques. Ils permettent d'élever le niveau général des élèves et de développer une offre de formation en adéquation avec les besoins de la région.

Pour atteindre ces objectifs, l'académie déploie des plans d'action pour améliorer les résultats des élèves et limiter les sorties sans qualification. Profitant de sa position stratégique au cœur de l'Europe, elle engage parallèlement une ambitieuse politique des langues et ouverture à l'international. Elle développe également dans les établissements l'éducation artistique et culturelle ainsi que la formation professionnelle, pour lesquelles elle noue des partenariats toujours plus nombreux. Avec les lois de décentralisation de 1983-1986, l'académie travaille de plus en plus étroitement avec les collectivités territoriales avec lesquelles elle partage des compétences.

À partir des années 1990, l'académie s'engage durablement pour l'égalité des chances. Elle porte une attention croissante à l'éducation prioritaire. Elle cherche à promouvoir sur le plan pédagogique des dispositifs d'individualisation et de personnalisation afin de mieux accompagner les élèves dans leurs apprentissages.

L'académie face aux nouveaux enjeux d'un monde en transition

Pour permettre aux élèves de développer leur personnalité, d'élever leur niveau de formation, d'exercer leur citoyenneté et de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, l'action de l'académie renforce depuis les années 2000 les politiques éducatives en lien avec les grands enjeux sociétaux :

- Éducation aux médias ;
- Usages du numérique ;
- Éducation au développement durable ;
- Innovation et expérimentation ;
- Compétences du XXI^e siècle...

Afin de développer la persévérance et susciter l'ambition scolaire, elle développe également de nombreux projets avec l'enseignement supérieur et encourage le travail en réseau.

Depuis 2020 et la crise sanitaire du COVID-19, les personnels de l'académie ont relevé de nombreux défis, en prenant tous les virages, avec efficacité, réactivité et professionnalisme. Ils répondent aussi aux grandes ambitions éducatives définies par le Gouvernement et permettre à tous les élèves de bénéficier d'une année scolaire aussi normale que possible, en leur apportant un accompagnement dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Après 60 ans d'existence, les soixante prochaines années s'annoncent d'autant plus passionnantes.



La vie scolaire dans les établissements de l'académie.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Décret n° 61-1354 du 12 décembre 1961
portant création d'académies à Nantes, Orléans et Reims.

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'intérieur, du ministre des finances et des affaires économiques, du ministre de l'éducation nationale et du ministre de la construction,

Vu le décret n° 59-171 du 7 janvier 1959 portant harmonisation des circonscriptions administratives de la France métropolitaine ;

Vu le décret n° 60-516 du 2 juin 1960 ;

Vu l'avis du comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics ;

Vu l'avis du conseil supérieur de l'éducation nationale (section permanente) ;

Après avis du Conseil d'Etat ;

Le conseil des ministres entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. — Il est créé à compter du 1^{er} janvier 1962 trois académies à Nantes, Orléans et Reims.

Art. 2. — Les circonscriptions de ces académies seront fixées conformément aux dispositions de l'article 2 du décret n° 60-516 du 2 juin 1960 susvisé.

Art. 3. — Le Premier ministre, le ministre de l'intérieur, le ministre des finances et des affaires économiques, le ministre de l'éducation nationale, le ministre de la construction et le secrétaire d'Etat aux finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 décembre 1961.

C. DE GAULLE.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
MICHEL DEBRÉ.

Le ministre de l'éducation nationale,
LUCIEN PAYE.

Le ministre de l'intérieur,
ROGER FREY.

Le ministre des finances et des affaires économiques,
WILFRID BAUMGARTNER.

Le ministre de la construction,
PIERRE SUDREAU.

Le secrétaire d'Etat aux finances,
VALÉRY GISCARD D'ESTAING.

SE SOUVENIR, PARTAGER ET SE PROJETER

À l'occasion de ce 60^e anniversaire, l'académie de Reims propose un important programme d'actions (projets pédagogiques, temps forts académiques, expositions, conférences...). Ce cycle anniversaire est élaboré selon une démarche participative afin d'impliquer fortement les membres de la communauté académique. Le rectorat, les directions départementales des services de l'Education nationale (DSDEN), les écoles et établissements scolaires ainsi que les partenaires ont composé un programme qui offre à tous l'occasion de se souvenir, d'explorer le présent et de se projeter vers l'avenir.

Concours et appels à projets pédagogiques

Favorisant les approches pluridisciplinaires et les démarches actives, les concours et appels à projets pédagogiques permettent d'engager les élèves, à titre individuel ou collectif, à travailler sur des thématiques variées comme la citoyenneté, le développement durable, l'expression de soi ou encore la création graphique.

Dans le prolongement des enseignements disciplinaires et des dispositifs transversaux, les actions pédagogiques organisées pour les 60 ans de l'académie sont l'occasion pour les élèves de mobiliser des compétences plurielles, de valoriser leurs réalisations et d'affirmer leurs engagements.

La création de l'identité visuelle des 60 ans

Les 56 logos réalisés par les élèves sur l'ensemble du territoire académique ont été examinés par un jury et 12 d'entre eux ont été soumis au vote de plus de 3 000 agents. Si au final « il n'en restera plus qu'un », chaque groupe a su relever le défi de répondre à un cahier des charges précis et de réaliser un argumentaire, tout en laissant place à l'expression de sa créativité dans le domaine du design graphique.

Ce concours les a conduits à s'engager dans une démarche collective de conception. Ils ont mobilisé des compétences d'investigation, d'expérimentation et de réalisation ainsi que des compétences de communication.



Le logo imaginé et créé par le lycée Hugues Libergier de Reims, se veut résolument tourné vers l'avenir, sans pour autant rompre avec les 60 dernières années.

Les lycéens ont souhaité créer une identité exprimant le mouvement constant de la société, des défis qu'il faudra relever et surtout l'importance de travailler ensemble.

Pour cela, rien de tel que des esprits ouverts et ambitieux, afin de laisser à l'enseignement la chance de poursuivre le chemin mené depuis déjà six décennies : la transmission et l'apprentissage du savoir.

Pour découvrir l'exposition de l'ensemble des travaux réalisés par les élèves : <https://www.ac-reims.fr/article/concours-de-logotypes-l-exposition-des-propositions-123304>

Les figures inspirantes d'hier et d'aujourd'hui

Le projet « Figures inspirantes d'hier et d'aujourd'hui » vise à promouvoir des femmes et des hommes de l'académie. Illustres ou anonymes, leur parcours et leur engagement constituent pour les élèves des sources d'inspiration qui les aident à se construire et se projeter. De nature coopérative, le projet réunira l'ensemble des réalisations des élèves au sein d'une exposition itinérante, à l'automne 2022.

Pour en savoir plus : <https://www.ac-reims.fr/appele-a-projet-participatif-figures-inspirantes-d-hier-et-d-aujourd-hui-122729>

Imaginer demain

Le concours « J'imagine demain » invite les élèves de l'académie à inventer des solutions concrètes en lien avec les grands défis du XXI^e siècle comme le changement climatique, l'égalité des genres, la paix, la santé, l'éducation, la réduction des inégalités.... Il vise à sensibiliser les élèves aux enjeux du développement durable et à les rendre localement acteurs du changement. Il contribue à promouvoir leur esprit d'initiative et leur engagement en faveur d'un monde durable, plus juste et plus inclusif.

Pour en savoir plus : <https://www.ac-reims.fr/article/concours-j-imagine-demain-122732>

Focus sur les actions labellisées dans les écoles et les établissements scolaires

Depuis 2019, la région Grand-Est a initié les trophées des Jeunes Talents qui ont pour objectif de valoriser la jeunesse et son potentiel, mais aussi de participer au développement et au rayonnement du territoire autour de valeurs partagées : l'esprit d'innovation, la créativité, la curiosité, l'engagement ou encore l'excellence. C'est dans cette dynamique que l'ensemble des projets ont été proposés et développés dans les différents établissements de l'académie.

Les écoles, les collèges et les lycées de l'académie se mobilisent donc tout au long de l'année 2022 pour le 60e anniversaire.

L'ensemble des actions proposées est labellisée « 60 ans » et participe à la valorisation de l'ambition éducative portée sur les territoires.



Photo réalisées lors des Cordées de la Réussite.

Organisés spécifiquement dans le cadre des 60 ans de l'académie ou colorés spécialement pour l'occasion, les projets proposés célèbrent l'École dans ses multiples dimensions. Sous des formes d'expression très diverses, les actions mettent en lumière les réalisations des élèves et soulignent leur créativité, leur savoir-faire et leur plaisir d'apprendre. Elles illustrent également l'engagement des équipes pédagogiques et éducatives qui les accompagnent.

Quelques exemples de projets organisés :



Photo réalisée à l'occasion de la semaine de la presse et des médias - 2021

– **Collège Léo Lagrange de Charleville-Mézières (08)** : réalisation d'un podcast audio sur les 60 ans de l'académie. Les élèves réfléchiront à ce qui fait l'Ecole aujourd'hui, fruit d'une histoire républicaine sous-tendue par des valeurs fortes, avant de dessiner l'évolution dont ils rêvent pour les prochaines années.

– **Collège Raimont Sirot de Gueux (51)** : exposition qui met en lumière 60 ans d'ouverture internationale au collège jusqu'à l'obtention du label Euroscol.

– **17 écoles et collèges de l'Aube** s'engagent dans une collaboration paneuropéenne en

astronomie avec le projet Objectif Mars (ateliers, expositions interactives, spacetalk avec un astronaute...)

- **Lycée Edmé Bouchardon de Chaumont (52)** : production théâtrale intitulée « Mise en scène : entre rétrospective et perspectives » en collaboration avec Arts vivants 52.

Pour en savoir plus : <https://www.ac-reims.fr/article/les-actions-labellisees-dans-les-ecoles-les-colleges-et-les-lycees-123259>

Les temps forts de 2022

- 14 janvier 2022 : Conférence de lancement des 60 ans de l'académie :
 - o Présentation du cycle anniversaire par Monsieur le recteur
 - o Inauguration de l'exposition « L'Académie à l'œuvre ! ».
 - Pour découvrir l'exposition virtuelle : <https://www.ac-reims.fr/60ans-portraits>*
 - o Remise des prix du concours de création du logotype des 60 ans
- Du 21 au 26 mars : Forum d'éducation aux médias et à l'information
- 27 avril 2022 : Journée académique de l'innovation sur le thème « Installer les bonheurs à l'École »
- Mai 2022 : Exposition « 60 ans de politiques d'orientation »
- Juin 2022 : Finale académique du concours « J'imagine demain »
- Septembre 2022 : Inauguration du « 17 bis ». Le Lab d'innovation de l'académie de Reims, levier de la transformation de l'action publique, pour la filière administrative et le volet pédagogique.
- Octobre 2022 : Séminaire du 60^e anniversaire
- Novembre 2022 : Exposition itinérante : Figures inspirantes d'hier et d'aujourd'hui

Cycle de webconférences « Les rendez-vous de l'académie »

Dans le cadre de son 60^e anniversaire, l'académie de Reims proposera tout au long de 2022 des webconférences sur des questions d'éducation et de formation.

Acteurs et partenaires de l'académie sont invités à y participer pour bénéficier d'éclairages d'experts et pour échanger en partageant leurs réflexions et leurs pratiques.

Pour découvrir l'ensemble des projets réalisés par les élèves : <http://u.osmf.fr.org/m/657654/>

NOS PARTENAIRES

Le recteur de l'académie ainsi que l'ensemble des équipes souhaitent remercier tous les partenaires qui participent à la réalisation des projets de cette année anniversaire.

Porteurs d'ambition pour l'École et partenaires privilégiés de l'académie :

- L'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) ;
- Le réseau Canopé ;
- L'Ageem (association générale des enseignants des écoles et classes maternelles publiques)
- Les sections Amopa (association des membres de l'ordre des palmes académiques) ;
- Les fédérations de parents d'élèves ;
- Le Musée aubois de l'Histoire de l'Education (MAHE).

Tous répondent présents pour le 60^e anniversaire. Tout au long de l'année 2022, ils contribuent sous des formes diverses au programme anniversaire : participation à des tables rondes, accompagnement de projets pédagogiques, organisation d'expositions, actions spécifiques en direction des élèves...

Pour en savoir plus : <https://www.ac-reims.fr/article/programme-et-partenaires-123298>

LE MEILLEUR SOUVENIR D'ÉCOLE

Jusqu'au 31 août 2022, l'académie lance un appel à témoignages auprès de la population afin de collecter des documents d'archives et souvenirs individuels, qui contribueront à la construction d'une mémoire commune et partagée.

Qui n'a pas au moins une anecdote à raconter de ces années scolaires ? Une rencontre, une bêtise, un premier amour ou un professeur qui a particulièrement marqué le parcours...

Que les souvenirs viennent du personnel, d'un enseignant, d'un élève, d'un partenaire ou encore d'un invité de l'académie de Reims, au cours de ces 60 dernières années, ils sont bienvenus et particulièrement attendus.

Ces documents et souvenirs seront valorisés tout au long de l'année 2022, via les canaux de communication de l'académie, mais aussi dans le cadre de la publication d'un recueil « anniversaire » et d'une exposition.

Si l'envie de partager se fait ressentir, rien de plus simple, il suffit de remplir le formulaire mis à disposition sur le site académique à l'adresse suivante et de joindre –si possible- photo ou vidéo :

Souvenirs partagés

L'ACADÉMIE D'AUJOURD'HUI EN 60 CHIFFRES

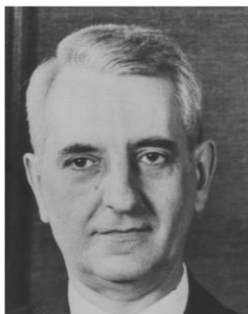




60 ANNÉES AVEC LES RECTEURS



Yves Séguillon - 1961-1968
Professeur de droit



Jean Gay - 1968-1973
Professeur de droit



Alice Saunier-Séité - 1973-1976
Professeur de géographie -
Ministre des Universités



Jean-Louis Boursin - 1976-1980
Professeur de Sciences Economiques



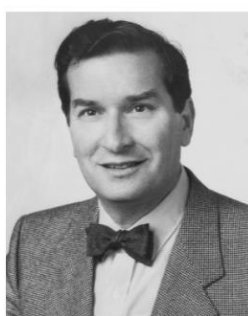
Rolande Gadille - 1980-1981
Professeur de géographie



Christian Forestier - 1981-1983
Inspecteur général



Michèle Sellier - 1983-1987
Inspecteur général



Christian Labrousse - 1987-1989
Professeur de Sciences Economiques



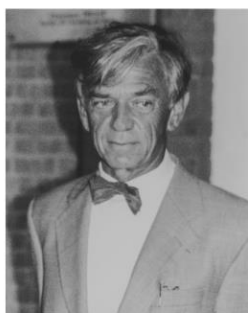
Christian Philip - 1989-1992
Professeur de Droit Public -
Directeur de cabinet auprès de
Monsieur le Ministre de
l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche



André Varinard - 1992-1993
Professeur de Droit Privé et des
Sciences Criminelles - Recteur de
l'Académie de Lille



Edouard Bridoux - 1993-1995
Professeur d'Electronique -
Conseiller Technique auprès de
Monsieur le Premier Ministre pour
l'Enseignement Supérieur et la
Recherche



François Hinard - 1995-1998
Professeur de Civilisations de
l'Antiquité



André Lespagnol - 1998-2000
Professeur d'Histoire - Moderne



Daniel Bloch - 2000-2003
Professeur de Sciences Physiques



Ali Bencheneb - 2003-2007
Professeur de Droit International



Alexandre Steyer - 2007-2011
Professeur de Sciences du
Management - Recteur de
l'Académie de Rennes



Philippe-Pierre Cabourdin - 2011-2015
Conseiller maître à la Cour des
comptes
Recteur de l'Académie de Caen
Recteur de la région académique de
Normandie



Hélène Hinsel - 2015-2020
Professeure de Sciences
Economiques
Rectrice de l'Académie de Grenoble

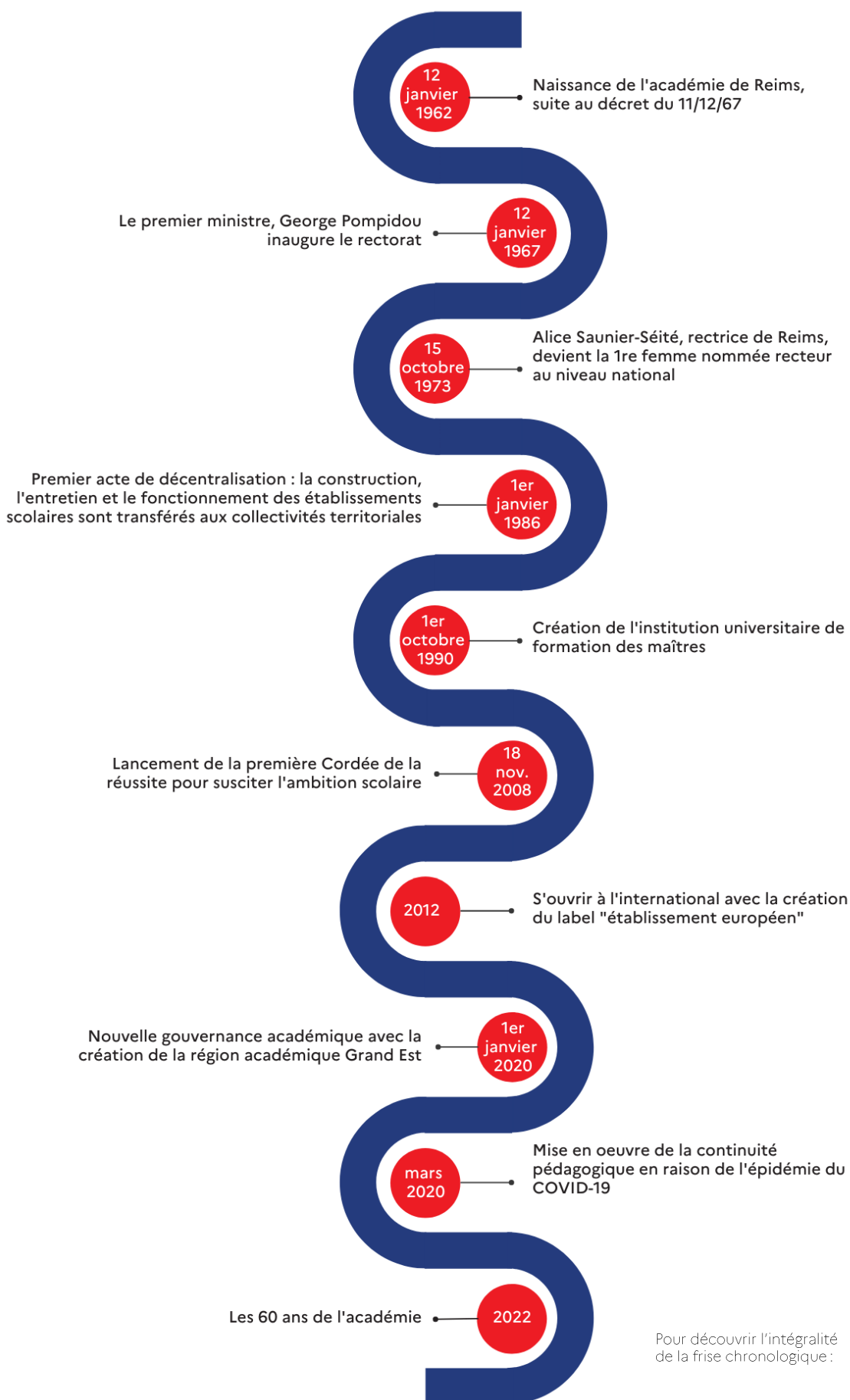


Agnès Walch-Mension-Rigaud -
2020
Professeure d'Histoire Moderne
Inspectrice Générale de
l'Education, du Sport et de la
Recherche



Olivier Brandouy - 2021
Professeur des universités en
Sciences de gestion, Finance
Conseiller référendaires en service
extraordinaire à la Cour des
comptes

10 DATES CLÉS



Pour découvrir l'intégralité de la frise chronologique :





ACADÉMIE DE REIMS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact

Isabelle QUILBE SA SILVA
Directrice de la communication
Tél : 06.73.51.32.65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr